



Dispenseur Formation
n° 91 34 07452 34

Formation

Maîtriser la fiscalité et la plus-value de l'acquisition immobilière

Module 14

Contact :

Tél : 04.99.43.00.60

Email :
formation.cdvolutif@gmail.com

Site internet :
www.cdformation.com

Public:

Agents immobiliers et leurs
collaborateurs
Juristes immobiliers

Durée de formation

1 jour (7 heures)

Lieux

Centre d'Agde

3 impasse de Cordoue
34300 Agde
Ou

Centre de Béziers

Parc Club la Devèze
166 rue Maurice Béjart
34500 Béziers

Date

À Définir

Objectif de la Formation :

- ◇ Comprendre les mécanismes d'imposition des opérations immobilières et des profits qui en résultent :
- ◇ Eviter d'engager sa responsabilité civile professionnelle
- ◇ Améliorer son conseil auprès des clients

Programme :

◇ La fiscalité applicable dans le cadre d'une acquisition courante

Connaître le régime de droit commun des droits d'enregistrements : le taux, les abattements et les exonérations, calculer des droits de mutation à titre onéreux.

Approfondir ses connaissances sur les plus-values immobilières des particuliers : déterminer le champ d'application, les exonérations, l'abattement pour durée de détention, la surtaxe et calculer une plus-value immobilière.

◇ La fiscalité applicable dans le cadre d'une opération de construction

Comprendre les droits d'enregistrement applicables : cerner le régime de faveur en cas d'engagement de vendre ou de construire, identifier le taux applicable au jour de la vente.

Appréhender la TVA immobilière : déterminer les personnes et les opérations soumises à la TVA immobilière et comprendre les conséquences fiscales.

Méthode Pédagogique :

- ◇ Alternance entre les aspects théoriques et aspects pratiques
- ◇ Formateur expérimenté, spécialisé en droit immobilier qui intervient par une logique participative et active des stagiaires
- ◇ Formation à jour de toute réforme

Cette formation est éligible dans le cadre de la loi ALur